



TEXTE n° 398
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

30 janvier 2020

PROPOSITION DE LOI

relative à la déshérence des retraites supplémentaires.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 30 janvier 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 2516 et 2610.

ISBN 978-2-11-198050-2



9 782111 590502

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale